

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 1 sur 7



Ont été invités pour ce conseil d'école:

- Mairie: Mrs Tufuor et Loubardi, élus de quartier, M Tufuor excusé
- Parents élus : Mmes Bougana Linda, Boussandel Dalenda, Chalal Linda (excusée), Bajcsa Véronique, Ouguir Latifa, Vanuxem Julie, Bourrada Salima (excusée), Khetta Amina, Cherkaoui Eddeqaqi Amina, Cherriere Débora, Boufercha Salima, Daghaï Meryem, Mrs Levresse Fabrice (excusé), Nzelo Nekis (excusé),
- Personnel de mairie : Mme Gérard responsable périscolaire de site. M Ceylan, responsable technique de site, excusé.
- Enseignants de l'école élémentaire : Mmes Aglaou, Bellissent, Deramont, Euvrard (excusée), Gissy, Herrmann, Jost, Laurent, Roger, Sebirot, Stoffel-Gilmer, Vandevienne et Mrs Andres (excusé), Hufschmitt, Plas, Schwirley.

Réunion programmée à 18h00:

Mot d'accueil :

Tour de présentation : il y a quelques changements parmi les parents élus et les enseignants.

Nouveaux élus chez les parents : Cherkaoui Eddeqaqi Amina Cherriere Débora, Boufercha Salima, Daghaï Meryem

Nouvel enseignant : M Andres qui remplace actuellement Mme Nicolas. Mme Deramont qui remplace Mme Bonnefoy en Upe2a

Le point sur les élections :

Une seule liste s'est présentée.

Evolution du taux de participation aux élections :

2015/2016 : 61.7 %
2016/2017 : 55.19%
2017/2018 : 53.6%
2018/2019 : 45.15%
2019/2020 : 50%
2020/2021 : 54.86%
2021/2022 : 58,38 %
2022/2023 : 57,43 %
2023/2024 : 52, 41 %

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 2 sur 7



Cette année seul le vote par correspondance a été utilisé. Un grand merci aux parents présents pour la mise sous pli et le dépouillement.

Ce dispositif de vote est reconduit à l'unanimité pour l'année prochaine.

Règlement de l'école :

Après débat, la modification du règlement s'établit comme suit :
Modification adoptée à l'unanimité des personnes présentes :

Les téléphones portables ainsi que les montres connectées sont interdits. Ils seront confisqués et récupérés uniquement par les parents auprès du directeur.

Rappel : les retards nuisent au bon fonctionnement des classes et dérangent inutilement les élèves, les enseignants et le directeur.

Il y a un effort à faire à ce point de vue. C'est une question de respect.

Quand un enfant est absent, il faut appeler l'école avant 9 heures et excuser l'absence par mail ou par écrit à son retour.

Lorsqu'une absence est prévue, il faut prévenir l'école avant.

A : Points Mairie > ce point se déroule malheureusement en l'absence de représentants de la commune.

a : Ménage:

Un nouveau cahier des charges concernant le ménage a été adopté par la Mairie. Pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, soutenue par les parents, il n'est absolument pas satisfaisant.

En effet, le nettoyage des tables ne se fait plus qu'une fois par semaine.

On peut lire dans le mémo envoyé aux écoles :

Il (Le nouveau référentiel de nettoyage) est en revanche réajusté sur les espaces de vie des écoles élémentaires, pour mieux correspondre aux capacités d'organisation des équipes et à une juste répartition de la responsabilité entre occupants (scolaires, périscolaires, associatifs...) et gestionnaire.

À ce titre, une participation accrue des occupants sera demandée

– une charte de bonne gestion est en cours d'élaboration avec les différents partenaires.

> Plus loin

- pour faciliter le travail des agents qui interviennent dans les écoles, il est demandé aux enseignants, en élémentaire uniquement, de faire participer les élèves en mettant les chaises sur les tables en fin de journée, et de nettoyer les tableaux ;

- les fenêtres ne sont plus ouvertes, lors du nettoyage des locaux – sauf cas particulier lié à l'application du plan « fortes chaleurs ».

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 3 sur 7



On prend donc acte que, la Mairie décide de baisser la qualité des prestations (forte diminution des horaires du personnel de ménage, 1/3 temps en moins) et demande aux enseignants et autres utilisateurs de compenser ce manque, et ce sans aucune concertation préalable.

Jusqu'à présent, nous avons toujours été très satisfaits de la propreté des locaux. Maintenant le nettoyage des tables et le lessivage des sols dans les salles de classe ne se fait plus qu'une fois par semaine. Ceci oblige les enseignants à nettoyer les tables eux-mêmes pour que les élèves aient un plan de travail propre.

Ce n'est pas acceptable, ce n'est pas le rôle des enseignants.

De plus, le fait de lever les chaises le soir est problématique dans les petites classes et peut provoquer des accidents.

Pour finir, le fait de ne pas aérer le soir en remuant la poussière ne peut pas être considéré comme hygiénique, sans parler de tous les virus qui circulent en hiver. C'est pourquoi, nous souhaiterions que la Mairie révise ses plans concernant le ménage.

b : Travaux :

M Schaguené souhaite encore revenir sur le manque crucial de locaux. Il n'y a plus d'espace disponible pour organiser les activités avec intervenant (religion, DEMOS, projets...). L'école souhaite vraiment retrouver son espace bibliothèque indispensable en REP + et une salle de réunion.

Les classes dédoublées manquent d'espace et ne peuvent pas accueillir plus de 15 élèves dans de bonnes conditions.

Une extension est prévue dans l'actuel logement du responsable technique de site.

- Une salle de classe pour les GS de maternelle au rez-de-chaussée
- Une salle multifonction au 1^{er} étage pour l'école élémentaire.

La livraison des travaux est prévue en septembre 2025 si tout se déroule correctement.

En ce qui concerne l'informatique, des équipements mobiles sont attendus pour les classes. Une classe mobile serait la bienvenue. A défaut de TBI, les enseignants souhaiteraient des vidéos-projecteurs installés de façon pérenne dans les classes, ainsi qu'une connexion internet dans toutes les salles.

Un planning d'installation d'équipements numérique est en cours.

Nous sommes en attente d'informations de la part des services concernés.

Au niveau de la cour de l'école, un panneau de basket a été installé.

Nous souhaiterions un nouveau marquage au sol.

La signalétique routière devant l'école est insuffisante.

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 4 sur 7



Nous souhaiterions qu'il y ait une réflexion sur l'aménagement pour que les comportements des usagers de la route cessent d'être dangereux. Mettre un plot amovible devant l'impasse ?

Des accrochages sont à déplorer devant la maternelle et des accidents avec les enfants sont fréquemment évités de justesse.

Ce serait judicieux que la police municipale vienne de temps en temps aux heures d'entrée et de sortie pour rappeler à l'ordre ou verbaliser les contrevenants.

c : Temps périscolaires

Pause méridienne

Effectifs : 110 enfants inscrits à la cantine

2 classes de CM1 (18 enfants environ) en délestage à E. Chatrian pour toute l'année. Ils sont accompagnés par 2 animateurs.

Départ du bus à 12h15 et retour à 13h30. Les enfants déjeunent en self-service. Les enfants peuvent encore s'amuser dans la cour à leur retour.

Les enfants retrouvent un groupe de maternelle (20 enfants environ) dans le bus et 3 adultes.

2 services sur site

1^{er} service (CE2 et CM2) 2 animateurs vacataires et 1 AESH (de 12h à 12h45)

2^e service (CP et CE1) 3 animateurs vacataires (de 13h à 13h45)

Les temps d'animations se passent avant ou après la restauration. Les enfants peuvent s'amuser en jeux libres, jeux de badminton, corde à sauter, jeux de balles, jeux de société, dessins libres, bricolage et lecture. Le thème de l'année : jeux sportifs en lien avec les jeux olympiques.

Le traiteur est API. Les menus sont variés et équilibrés issus de l'agriculture biologique. Les desserts sont faits maison (gâteaux, laitages, compotes...).

Semaine du goût la semaine du 16/10 au 20/10/23. Les animateurs ont préparé des animations autour de ce thème : atelier des épices à sentir, quizz, jeux de ballon (la tomate). Les enfants ont découvert différentes épices dans la dégustation des menus proposés.

Remarque : en ce début de rentrée scolaire, l'inscription à la restauration a posé des difficultés pour certaines familles. Cela était dû à la nouvelle plateforme « kiosque famille ». Il y a eu un nombre conséquent de repas sans réservations effectués au début des 1^{ères} semaines de septembre. Le logiciel lui-même était défaillant. Cela a compliqué les réservations. Il y a toujours des oublis de la part des familles à savoir : décocher les réservations lorsqu'il y a des sorties scolaires. De même, après les petites vacances, les familles oublient de réserver les repas (la semaine d'avant).

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 5 sur 7



L'article L. 133-1 du Code de l'Éducation rappelle que :

« Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique [...] est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes.

Lorsque les enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible d'un professeur et de l'impossibilité de le remplacer, il appartient à l'État, d'assurer l'accueil des élèves, notamment en répartissant, si nécessaire, les élèves concernés dans d'autres classes [...].

Aussi, il revient à la direction d'école de redéployer votre / vos enfant(s) dans d'autres classes.

Nous vous rappelons également que le service de cantine scolaire, reste quant à lui assuré, et ce malgré l'absence d'un professeur.

Le règlement intérieur des services périscolaires de la ville de Strasbourg stipule :

- Pour la cantine scolaire (dans son article « 13.7. Modalités de facturation, déduction et de remboursement ») :

[...]Tout repas réservé est facturé (cf. arrêté tarifaire).

En cas d'absence d'un-e enseignant-e, les enfants demeurent sous la responsabilité de l'Éducation nationale. Les enfants dont les repas sont réservés peuvent manger à la cantine.

Les parents qui garderaient leur-s enfant-s quel qu'en soit le motif, ne seront pas remboursés du ou des repas réservés [...].

Il y a toujours la possibilité de déjeuner sans réservation. Cependant, le repas complet n'est pas garanti. Seul l'accompagnement (pâtes ou légumes) est proposé. Les repas sans réservation sont au nombre de 6 repas pour l'année. À partir du 7^e repas, il sera compté double.

Les activités périscolaires

De 16h30 à 18h : démarrage le 9/10/2023 et jusqu'au 02/02/2024 (1^{er} semestre).

Taux de participation : 53,4%

Les familles ont eu des difficultés à s'inscrire aux activités. Les inscriptions en ligne n'ont pas eu de succès. Seulement 35 familles sur 215 l'ont fait. J'ai dû proposer la version papier dans un 2^e temps ce qui a mieux fonctionné.

Les cycles 2 (CP et CE1) : 61 enfants inscrits

Les cycles 3 (CE2, CM1et CM2) : 59 enfants inscrits.

Cette année, il y a de nouvelles activités (gravure, foot mixte et foot entre filles, jeux d'opposition). Le tournoi de foot périscolaire de la fin d'année a boosté les filles à s'inscrire à l'activité « foot entre filles ». L'activité foot se déplace à pied, route du Schnockeloch. C'est l'association FCOSK06 qui prend en charge les enfants.

Les groupes sont homogènes entre 10 et 12 par activité.

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 6 sur 7



Le choix des enfants a en grande partie été respecté.

Petite remarque : il n'y a pas eu de différence d'attribution des activités entre la version en ligne et la version papier. Les données ont été exportées sur un tableau Excel et la distribution des choix s'est effectuée sans différence.

Les parents et les enseignants soulèvent le problème de la gestion des élèves à la cantine. Certains animateurs auraient des propos et des comportements pour le moins inappropriés : Excès d'autorité, vocabulaire familier, gestion des conflits insuffisante...

Après la pause méridienne, certains enfants reviennent surexcités et ne sont pas en état de reprendre les cours sereinement.

Les enseignants sont obligés de résoudre des problèmes qui ont eu lieu au moment du repas.

Mme Gérard répond qu'elle a été mise au courant et qu'elle fait ce qu'elle peut pour améliorer les choses.

Elle précise cependant que certains enfants se comportent mal avec les animateurs et qu'ils tiennent des propos familiers, voire vulgaires avec les adultes et leurs pairs.

Elle reconnaît qu'il y a un déficit de qualification et de formation chez les animateurs et que les candidatures à ce poste sont nettement insuffisantes.

Elle réunira les animateurs concernés par les récriminations des membres du conseil d'école et leur rappellera leur rôle, leur mission et la façon dont l'exécuter.

Les parents souhaiteraient qu'une aide aux devoirs soit organisée par la commune après la classe, car de nombreuses familles ne maîtrisent pas suffisamment le français.

B: Bilan de rentrée et projets dans les classes:

Cette année :

3 classes de CP de 13, 14 et 14 élèves.

3 classes de CE1 de 11, 11 et 13 élèves.

2 classes de CE2 de 23 élèves.

2 classes de CM1 de 22 élèves.

2 classes de CM2 de 23 élèves.

Le poste d'assistant d'éducation a été renouvelé à mi-temps. La personne qui intervient est présente le lundi et le vendredi.

La participation des parents aux réunions de rentrée cette année est satisfaisante. On rappelle que cette réunion est primordiale pour bien démarrer l'année scolaire.

Compte rendu du conseil d'école
Mardi 7 novembre 2023 à 18h00

Page 7 sur 7



L'école est ouverte aux parents qui souhaitent s'informer ou s'investir. Il suffit de contacter le directeur.

Evaluations CP et CE1 :

Les enseignants de CP et CE1 reçoivent les parents. Concernant les CP, cela se fera en décembre.

Le conseil d'école se clôt à 20h00.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, les points suivants seront abordés lors du prochain conseil.

Le directeur remercie l'ensemble des participants au conseil d'école et les invite à la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 19 mars à 18 heures.

Le directeur : François Schaguené